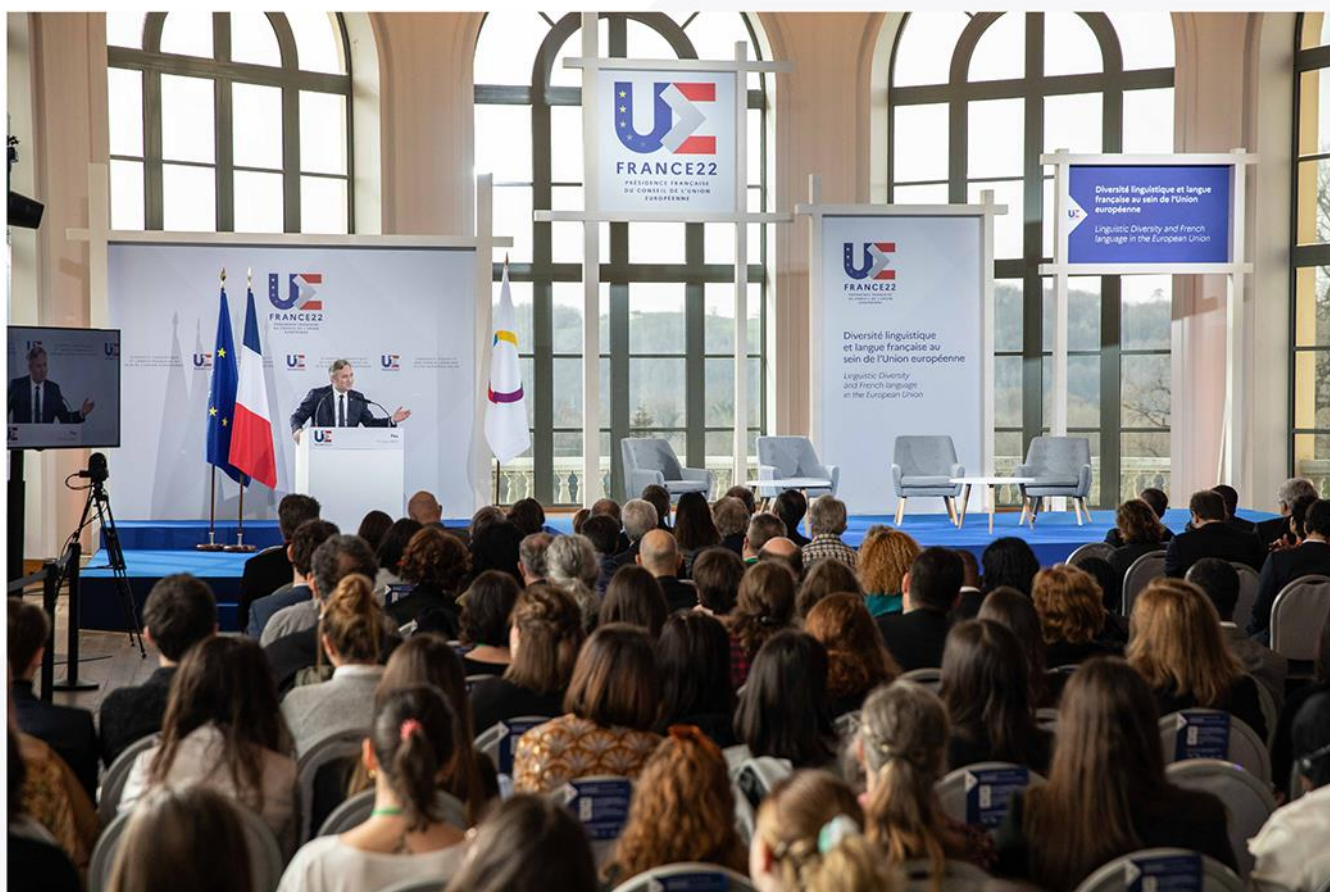


Actes de Pau

Conférence « Diversité linguistique
et langue française au sein
de l'Union européenne »

15 MARS 2022



Sommaire

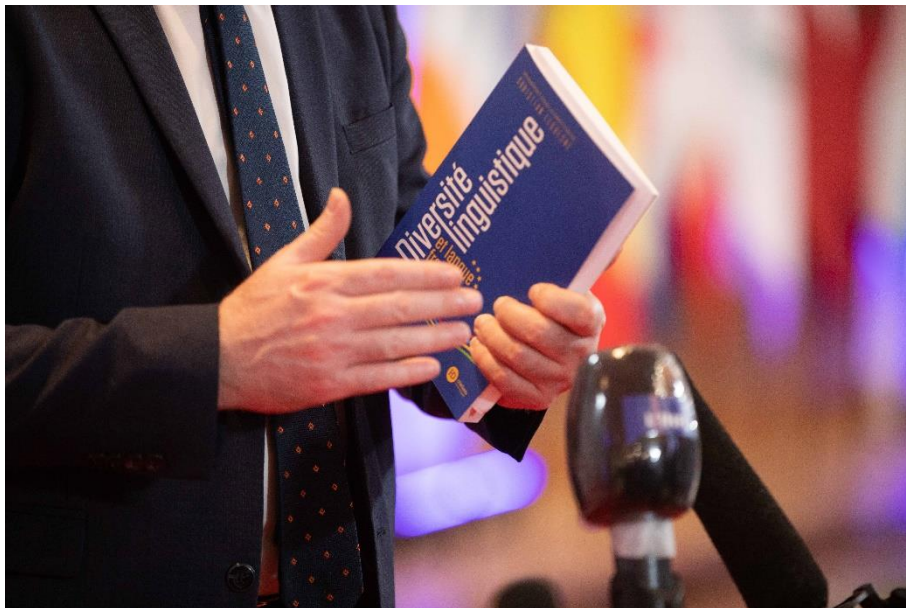
Sommaire	2
Contexte	3
Présentation, objectifs et portée des Actes de Pau	4
Résumés.....	7
English – Abstract of the minutes of the Pau conference.....	7
Deutsch – Bericht zur Konferenz in Pau: Zusammenfassung.....	9
Español – Actas de Pau : resumen.....	11
Italiano – Atti del convegno di Pau: sintesi.....	13
Română – Actele conferinței de la Pau : rezumat	15
Português – Minutos de Pau : resumo.....	17
Synthèse des débats.....	19
Séance d’ouverture	19
Diversité linguistique et numérique.....	20
Éducation plurilingue	23
Mobilité et carrières au sein des fonctions publiques	27
Diversité linguistique et employabilité.....	31
Éléments conclusifs	34

Contexte

La ville de Pau, avec le concours de son université, a accueilli et a participé à la conférence « Diversité linguistique et langue française au sein de l'Union européenne », qui a été organisée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères le 15 mars 2022 au Palais Beaumont.

Cet événement s'est tenu à l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) qui s'est déroulée le premier semestre 2022.

Placée sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, la conférence s'est inscrite dans la continuité des **travaux menés par la France, depuis mars 2021, en faveur du multilinguisme et du plurilinguisme.**



Le [rapport du groupe de travail sur « la diversité linguistique et langue française dans les institutions européennes »](#), présidé par le professeur Christian Lequesne et remis au ministre délégué et au secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, Monsieur Clément Beaune, en octobre 2021, a constitué un terreau fertile aux échanges de cette journée.

Sur la base des recommandations de ce rapport, la France a proposé un **plan d'action sur le multilinguisme dans les institutions européennes**. Ce plan prévoit différentes actions, structurées autour de quatre axes principaux : mettre en place un **dispositif pérenne de suivi du multilinguisme par les institutions européennes** ; renforcer la **formation aux langues étrangères du personnel** des institutions européennes et des représentations permanentes à Bruxelles ; renforcer les efforts budgétaires en matière **d'interprétation et de traduction** ; valoriser les mesures de l'Union européenne relatifs à **l'enseignement et à l'apprentissage des langues**.

Présentation, objectifs et portée des Actes de Pau

La conférence s'est articulée autour de plusieurs temps forts : tout d'abord, une **séance d'ouverture**, à caractère politique, qui a permis de réaffirmer l'attachement des États membres présents à la diversité linguistique et la nécessité de porter ce sujet au sommet de l'agenda européen. Elle a été suivie de **quatre tables rondes**, qui ont permis à une diversité d'acteurs d'esquisser des pistes de travail et d'échanger de bonnes pratiques en matière de multilinguisme et de plurilinguisme.

La première table ronde traitait de la « **promotion de la diversité linguistique en Europe par le numérique** ». La deuxième table ronde portait sur les enjeux d'« **une éducation plurilingue en Europe favorisant la citoyenneté européenne** ». La « **mobilité en Europe et les parcours de carrière au sein des fonctions publiques** » étaient au cœur de la troisième table ronde. Enfin, les intervenants de la quatrième table ronde se sont penchés sur « **le secteur économique et la diversité linguistique comme facteur d'employabilité** ». La journée s'est conclue par une restitution des tables rondes par le professeur Christian Lequesne et une déclaration à la presse du ministre délégué (*programme en annexe*).

La conférence de Pau a été suivie, en présentiel, par près de 300 personnes : autorités politiques, personnalités européennes, universitaires et experts, représentants du milieu de la Francophonie, étudiants et représentants de l'écosystème politique palois. L'interprétation a été assurée en **cinq langues** (français, anglais, allemand, espagnol et italien).

La conférence était également **disponible en direct dans les 24 langues officielles de l'Union européenne** sur une plateforme en ligne dédiée, qui permettait aussi aux

participants de réagir aux débats (environ 150 personnes ont suivi la Conférence à distance). Cette traduction a été proposée grâce aux technologies de traduction neuronale et de reconnaissance vocale développées par les entreprises Systran et Vocapia. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi pu suivre, en ligne et dans leur langue, les travaux de cette journée. Une vidéo de présentation de cette technologie a été projetée à l'occasion de la première table ronde.

Le présent document, les « Actes de Pau », entend **rendre compte, de manière synthétique, des travaux et des lignes de force** qui ont été dégagés à l'issue des débats du 15 mars. Il a été réalisé grâce aux captations vidéo dont le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a bien voulu faciliter l'accès, et qui a également assuré la supervision de sa rédaction. Y ont contribué deux étudiants de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), qui ont également pris part à la traduction en six langues du résumé qui accompagnera ces actes ; ceux-ci seront disponibles en allemand et en anglais mais aussi en italien, en espagnol, en portugais et en roumain, qui sont les langues de **l'Alliance européenne UNITA** au sein de laquelle l'UPPA est engagée aux côtés des universités de Turin, de Savoie Mont-Blanc, de Saragosse, de Beira et de Timisora, depuis octobre 2020. Les Actes de Pau et leur traduction prennent donc tout leur sens dans le cadre de la réflexion de l'alliance qui a été menée autour du plurilinguisme et de la diversité linguistique entendus comme autant d'éléments au service de l'ouverture culturelle et du sentiment d'appartenance européenne.

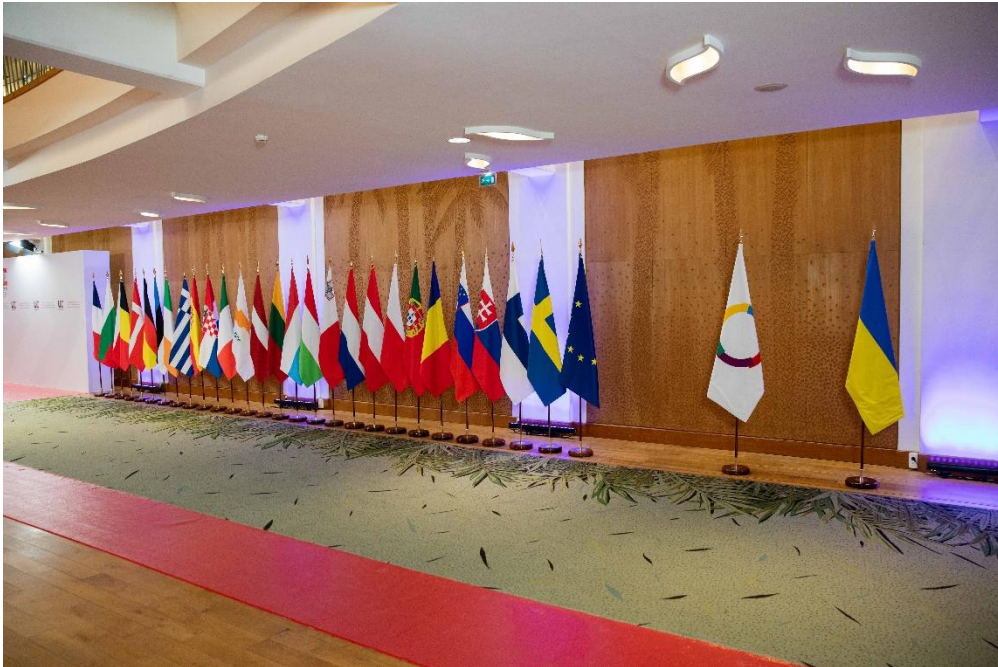
Les Actes pourront utilement :

- constituer un rappel de l'importance de la diversité linguistique pour la préservation de la citoyenneté européenne et de l'importance du maintien de cet enjeu à l'agenda européen ;
- nourrir la réflexion des États membres et des institutions européennes sur une stratégie de promotion de la diversité linguistique au sein de l'Union européenne et de ses États ;
- servir de base de dialogue entre les États membres, l'UE et les pourvoyeurs de solutions à toutes échelles ;
- encourager la société civile, les experts et le milieu universitaire à continuer de se saisir du sujet et à coopérer avec les décideurs publics.

Les propositions suivantes pourront être retenues, étant entendu que ces dernières ne pourront être mises en œuvre sans volonté ni portage politique de haut niveau préalables.

- systématiser la collecte de données et la rédaction de rapports annuels par les institutions européennes sur la diversité linguistique ;

- créer une fonction indépendante de rapporteur public auprès du médiateur européen ;
- investir dans les technologies numériques et l'intelligence artificielle relatives à l'interprétation et traduction, et plus particulièrement amélioration de l'outil *E-translation* ;
- poursuivre la réflexion sur la « découvrabilité » des contenus grâce au numérique ;
- promouvoir l'enseignement précoce des langues étrangères ;
- soutenir les efforts de l'UE dans la promotion de l'apprentissage d'une seconde langue vivante étrangère obligatoire dans les systèmes éducatifs européens ;
- investir dans le programme Erasmus + et dans les alliances d'universités européennes et poursuivre la réflexion sur la reconnaissance des diplômes ;
- soutenir la formation linguistique des fonctionnaires européens et représentants d'États membres ;
- favoriser la mobilité européenne des fonctionnaires nationaux et des institutions de l'UE ;
- sensibiliser les autorités et le secteur privé sur les bénéfices de la diversité linguistique dans l'employabilité.



Résumés

English – Abstract of the minutes of the Pau conference

Conference on “Linguistic Diversity and the French Language within the European Union”

15th of March, 2022

On the 15th of March 2022, the Palais Beaumont, in Pau, hosted the conference on “Linguistic Diversity and the French Language within the European Union”. The event was held under the French presidency of the European Council, and sponsored by the French Ministry for European and Foreign Affairs in cooperation with the city and the university of Pau. It was chaired by Jean-Baptiste Lemoyne, deputy minister for Tourism, French citizens living abroad, and Cooperation between French-Speaking countries and communities. The main focus of the conference was on the construction of European citizenship, as part of a broader reflection on multilingualism and plurilingualism initiated by France in 2021. The independent report on “linguistic diversity and the French language within the European institutions”, handed to the French authorities in October 2021, allowed France to determine a course of action for member states. This plan falls into four main categories: developing sustainable models to assess multilingualism; reinforcing foreign language learning opportunities for staff members; providing funding for interpreting and translation solutions; and promoting policies to improve language learning.

The opening session of the conference focused on political considerations in order to reassert the need for a joint reflection and joint efforts to protect linguistic diversity in Europe as a pillar of European citizenship. This session was followed by four roundtables dedicated to “the role of digital resources in promoting linguistic diversity in Europe”, “the importance of plurilingual education in Europe to promote European citizenship”, “mobility within the EU and state workers’ careers”, and “the connection between linguistic diversity and businesses in terms of hirability”. In-person attendance neared 300 people, including French elected officials, EU officials, academics, experts, students, people involved in the promotion of the French language abroad, and local representatives and officials. Translation was available in five languages (French, English, German, Spanish and Italian). The conference was

also available online on a dedicated platform in the 24 official languages of the European Union.

The participants agreed on the following calls to action which, as they are aware, cannot be fulfilled without political support of elected officials at the highest level.

- the European institutions should systematically gather data on language diversity and publish annual reports;
- an independent public commissioner reporting to the EU mediator should be appointed;
- funds should serve to improve technological and digital translation and interpreting solutions, specifically regarding the improvement of the E-translation tool;
- the reflection on online discoverability of contents should be pushed further;
- foreign language learning in early education should be encouraged;
- EU efforts aimed at making the learning of a second language mandatory in the education systems of all its members states should be supported;
- extra funding should serve to develop more Erasmus + programmes as well as new alliances between European universities, and also to develop a more in-depth reflection on degree recognition;
- language training for EU staff members and representatives of EU member states should be encouraged;
- European mobility programmes for national state workers and for staff working in the European institutions should be developed; the awareness of both the public authorities and partners in the private sector should be raised on the benefits of linguistic diversity in terms of hirability on the job market.

Deutsch – Bericht zur Konferenz in Pau:

Zusammenfassung

Konferenz „Sprachliche Vielfalt und französische Sprache in der Europäischen Union“

15. März 2022

Die anlässlich der französischen EU-Ratspräsidentschaft vom französischen Ministerium für Europa und auswärtige Angelegenheiten in Zusammenarbeit mit der Stadt Pau und der Universität Pau organisierte Konferenz "Sprachliche Vielfalt und französische Sprache in der Europäischen Union" fand am 15. März 2022 im Palais Beaumont statt. Die unter dem Vorsitz von Jean-Baptiste Lemoyne, dem Staatssekretär für Tourismus, französische Staatsangehörige im Ausland und Frankophonie beim französischen Minister für Europa und auswärtige Angelegenheiten, abgehaltene Veranstaltung hatte die Frage des Aufbaus der Unionsbürgerschaft als zentrales Thema und diente zur Fortführung der von Frankreich im März 2021 begonnenen Arbeit für die Mehr- und Vielsprachigkeit. Anhand des im Oktober 2021 den französischen Behörden übermittelten unabhängigen Berichts über die sprachliche Vielfalt und die französische Sprache in den europäischen Institutionen konnte Frankreich einen Aktionsplan für die EU-Mitgliedstaaten erstellen. Dieser Plan ist in vier Schwerpunktbereiche gegliedert: langfristige Beobachtung der Vielsprachigkeit, Stärkung der Fremdsprachenausbildung von Mitarbeitern, Budgethilfe für Dolmetschen und Übersetzen, Aufwertung der Maßnahmen für den Fremdsprachenerwerb.

Zur Eröffnung der Konferenz fand eine Sitzung zu politischen Themen statt, im Zuge derer die wesentliche Bedeutung gemeinsamer Überlegungen und Bemühungen für die Wahrung der sprachlichen Vielfalt in Europa, der Quintessenz der Unionsbürgerschaft, bestärkt werden konnte. Anschließend fanden vier Rundtischgespräche zu den Themen "Die Förderung der sprachlichen Vielfalt in Europa durch digitale Technologien", "Die Herausforderungen einer mehrsprachigen Bildung in Europa zur Stärkung der Unionsbürgerschaft", "Die Mobilität in Europa und Berufswege im öffentlichen Sektor" und "Der Wirtschaftszweig und die sprachliche Vielfalt als Faktoren für die Beschäftigungsfähigkeit". An der Konferenz nahmen fast 300 Personen – Teilnehmende sowie Vortragende – in Präsenz teil: politische Entscheidungsträger, wichtige europäische Persönlichkeiten, Akademiker, Fachleute, Vertreter der Frankophonie, Studierende sowie politische Vertreter der Stadt Pau. Die Konferenz wurde in fünf Sprachen (Französisch, Englisch, Deutsch, Spanisch und Italienisch) verdolmetscht und war zudem in Echtzeit auf einer entsprechenden Online-Plattform in den 24 Amtssprachen der Europäischen Union abrufbar.

Die folgenden Vorschläge können festgehalten werden, wobei diese nur mit voriger politischer Zustimmung und Unterstützung auf hohem Niveau umgesetzt werden können.

- Systematisierung der Datenerhebung und der Verfassung der jährlichen Berichte der europäischen Institutionen zur sprachlichen Vielfalt
- Schaffung der Stelle eines unabhängigen Berichterstatters beim europäischen Bürgerbeauftragten
- Investition in für das Dolmetschen und Übersetzen relevante digitale Technologien und künstliche Intelligenz, insbesondere Verbesserung des Tools eTranslation
- Weiterführung der Überlegungen zur Auffindbarkeit von Inhalten im digitalen Bereich
- Förderung des frühzeitigen Fremdsprachenunterrichts
- Unterstützung der Bemühungen der EU zur Förderung der Lehre einer zweiten lebenden Fremdsprache als Pflichtfach in den europäischen Bildungssystemen
- Investition in das Erasmus+-Programm und die Allianzen zwischen europäischen Hochschulen sowie Weiterführung der Überlegungen zur Anerkennung von Hochschulabschlüssen
- Unterstützung der Sprachausbildung europäischer Beamter und Vertreter der EU-Mitgliedstaaten
- Förderung der europäischen Mobilität nationaler Beamter sowie Beamter der europäischen Institutionen sowie Förderung des Bewusstseins im öffentlichen und privaten Sektor über die Vorteile der sprachlichen Vielfalt für die Beschäftigungsfähigkeit

Español – Actas de Pau : resumen

Conferencia « Diversidad lingüística y lengua francesa en la Unión Europea » 15 de marzo de 2022

Organizada con motivo de la Presidencia francesa del Consejo de la Unión Europea por el Ministerio de Europa y Asuntos Exteriores con el apoyo de la ciudad de Pau y su universidad, la conferencia "Diversidad lingüística y lengua francesa en la Unión Europea" tuvo lugar el 15 de marzo de 2022 en el Palacio Beaumont. Presidido por Jean-Baptiste Lemoyne, Ministro Delegado ante el Ministro de Europa y Asuntos Exteriores, encargado del Turismo, de los Franceses en el Extranjero y de la Francofonía, este evento, cuyo tema central era la construcción de la ciudadanía europea, se inscribe en la continuidad del trabajo a favor del multilingüismo y el plurilingüismo que lleva a cabo Francia desde marzo de 2021. El informe independiente sobre "la diversidad lingüística y la lengua francesa en las instituciones europeas", presentado a las autoridades francesas en octubre de 2021, permitió a Francia elaborar un plan de acción para los Estados miembros. Se articula en torno a cuatro ejes principales: el seguimiento del multilingüismo mediante un mecanismo permanente; el refuerzo de la formación del personal en lenguas extranjeras; el apoyo presupuestario a la interpretación y la traducción; y la promoción de medidas para fomentar el aprendizaje de idiomas.

La conferencia se inauguró con una primera sesión política en la que se reafirmó el carácter esencial de una reflexión y un esfuerzo conjuntos para preservar la diversidad lingüística en Europa, la esencia misma de la ciudadanía europea. A continuación, se celebraron cuatro mesas redondas sobre "La promoción de la diversidad lingüística en Europa a través de la tecnología digital", "La educación plurilingüe en Europa para la ciudadanía europea", "La movilidad en Europa y las trayectorias profesionales en el sector público" y "El sector económico y la diversidad lingüística como factor de empleabilidad". A la conferencia asistieron casi 300 personas: autoridades políticas, personalidades europeas, académicos y expertos, representantes del mundo francófono, estudiantes y representantes del ecosistema político de Pau. La interpretación se ofreció en cinco idiomas (francés, inglés, alemán, español e italiano) y también estuvo disponible en directo en las 24 lenguas oficiales de la Unión Europea en una plataforma online específica.

Podrían adoptarse las siguientes propuestas, en el entendimiento de que no pueden aplicarse sin una voluntad y un apoyo políticos previos de alto nivel.

- sistematizar la recogida de datos y la elaboración de informes anuales de las instituciones europeas sobre la diversidad lingüística;
- crear una función de ponente público independiente dentro del Defensor del Pueblo Europeo;
- invertir en tecnologías digitales e inteligencia artificial relacionadas con la interpretación y la traducción, y en particular mejorar la herramienta de traducción electrónica;
- seguir reflexionando sobre la "descubribilidad" de los contenidos a través de los medios digitales;
- promover el aprendizaje temprano de las lenguas extranjeras;
- apoyar los esfuerzos de la UE para promover el aprendizaje de una segunda lengua extranjera como asignatura obligatoria en los sistemas educativos europeos;
- invertir en el programa Erasmus + y en las Alianzas Universitarias Europeas y seguir reflexionando sobre el reconocimiento de los títulos;
- apoyar la formación lingüística de los funcionarios europeos y los representantes de los Estados miembros;
- promover la movilidad europea de los funcionarios nacionales y de las instituciones de la UE; sensibilizar a las autoridades y al sector privado sobre los beneficios de la diversidad lingüística para la empleabilidad.

Italiano – Atti del convegno di Pau: sintesi

Convegno «Diversità linguistica e lingua francese nell'Unione europea»

15 marzo 2022

Il convegno «Diversità linguistica e lingua francese nell'Unione Europea» si è svolto il 15 marzo 2022 al Palais Beaumont di Pau. È stato organizzato dal Ministero dell'Europa e degli Affari Esteri, con la partecipazione del Comune e dell'Università di Pau, in occasione della presidenza francese del Consiglio dell'Unione europea, ed è stato presieduto da Jean-Baptiste Lemoyne, Ministro delegato del Ministro dell'Europa e degli Affari Esteri, responsabile del Turismo, dei Francesi all'estero e della Francofonia. Questo evento, il cui tema centrale era la costruzione della cittadinanza europea, si inserisce in una serie di iniziative a favore del multilinguismo e del plurilinguismo, promosse dalla Francia fin dal marzo 2021. Il rapporto indipendente su «La diversità linguistica e la lingua francese nelle istituzioni europee», presentato alle autorità francesi nell'ottobre 2021, ha permesso alla Francia di elaborare un piano d'azione per gli Stati membri. Si articola in quattro aree principali: monitoraggio del multilinguismo attraverso un meccanismo permanente; rafforzamento della formazione del personale nelle lingue straniere; sostegno finanziario per l'interpretazione e la traduzione; promozione delle misure prese in favore dell'apprendimento delle lingue.

Il convegno si è aperto con una prima sessione di carattere politico per riaffermare la natura essenziale di una riflessione e di uno sforzo comune per preservare la diversità linguistica in Europa, l'essenza stessa della cittadinanza europea. Si sono poi tenute quattro tavole rotonde, dedicate, rispettivamente, a: "La promozione della diversità linguistica in Europa attraverso la tecnologia digitale", "L'istruzione plurilingue in Europa per promuovere la cittadinanza europea", "La mobilità in Europa e i percorsi di carriera nel settore pubblico", "Il settore economico e la diversità linguistica come fattore di occupabilità". Al convegno hanno partecipato quasi 300 persone: autorità politiche, personalità europee, accademici ed esperti, rappresentanti della Francofonia, studenti e rappresentanti dell'ecosistema politico di Pau. La traduzione è stata fornita in cinque lingue (francese, inglese, tedesco, spagnolo ed italiano) ed era disponibile anche in diretta nelle 24 lingue ufficiali dell'Unione europea su un'apposita piattaforma online.

Si è giunti ad un accordo sulle seguenti proposte, fermo restando che non potranno essere attuate senza una volontà ed un sostegno politico di alto livello:

- sistematizzare la raccolta dei dati e la stesura di rapporti annuali da parte delle istituzioni europee sulla diversità linguistica;

- creare una funzione di relatore pubblico indipendente per il Mediatore europeo;
- investire nelle tecnologie digitali e nell'intelligenza artificiale legate all'interpretazione ed alla traduzione, ed in particolare migliorare lo strumento E-translation;
- continuare a riflettere sulla "scopribilità" dei contenuti attraverso i mezzi digitali;
- promuovere l'insegnamento delle lingue straniere fin dai primi anni;
- sostenere gli sforzi dell'UE per promuovere l'apprendimento di una seconda lingua straniera come materia obbligatoria nei sistemi educativi europei;
- investire nel programma Erasmus + e nelle alleanze universitarie europee e proseguire la riflessione sul riconoscimento dei diplomi;
- sostenere la formazione linguistica dei funzionari dell'UE e dei rappresentanti degli Stati membri;
- promuovere la mobilità europea dei dipendenti pubblici nazionali e delle istituzioni dell'UE;
- sensibilizzare le autorità e il settore privato sui vantaggi della diversità linguistica per l'occupabilità

Română – Actele conferinței de la Pau : rezumat

**Conferința “Diversitate lingvistică și limbă franceză în sânul Uniunii europene”
15 martie 2022**

Organizată cu ocazia Președenției franceze a Consiliului Uniunii europene de către ministerul Europei și al Afacerilor externe, cu concursul orașului și al universității din Pau, conferința “Diversitate lingvistică în limba franceză în sânul Uniunii europene” a avut loc în data de 15 martie 2022 la Palatul Beaumont. Plasată sub președenția lui Jean-Baptiste Lemoyne, ministrul delegat pe lângă ministerul Europei și al Afacerilor externe, însărcinat cu Turismul, problemele Francezilor din străinătate și Francofonia, acest eveniment -al cărui punct central a fost construcția cetățeniei europene- se înscrie în continuitatea lucrărilor în beneficiul multilingvismului și al plurilingvismului, purtate de către Franța începând cu martie 2021. Raportul independent asupra “diversității lingvistice și limbii franceze în instituțiile europene”, predat autorităților franceze în octombrie 2021, a permis Franței să stabilească un plan de acțiune destinat Statelor membre. Acest plan este organizat în jurul a patru mari axe: monitorizarea multilingvisului prin intermediul unui dispozitiv peren; consolidarea formării personalului în materie de limbi străine; susținerea bugetară a traducerii și a interpretariatului și valorizarea măsurilor în favoarea învățării limbilor străine.

Conferința s-a deschis cu o primă sesiune politică ce a permis reafirmarea caracterului esențial al unei reflecții aprofundate și al unui efort comun în serviciul păstrării diversității lingvistice în Europa, însăși esența cetățeniei europene. S-au ținut apoi patru mese rotunde consacrate respectiv, “promovării diversității lingvistice în Europa prin intermediul tehnologiei digitale”, provocărilor unei “educații plurilingve în Europa care să favorizeze cetățenia europeană”, “mobilității în Europa și parcursurilor de carieră în sânul funcțiilor publice” precum și “sectorului economic și diversității lingvistice ca factor favorizant al inserției profesionale”.

Conferința a fost animată și urmărită, în prezență, de aproximativ 300 de persoane: autorități politice, personalități europene, universitari și experți, reprezentanți din domeniul Francofoniei, studenți și reprezentanți ai ecosistemului politic din Pau. Traducerea simultană a fost asigurată în cinci limbi (franceză, engleză, germană, spaniolă și italiană) și a fost de asemenea disponibilă în direct în cele 24 de limbi oficiale ale Uniunii europene pe o platformă on line, dedicată evenimentului.

Propunerile următoare vor putea fi reținute, înțeles fiind faptul că acestea nu vor putea fi puse în aplicare fără o voință și o politică comună la nivel înalt prealabile.

- sistematizarea colectării de date și redactarea unor rapoarturi anuale asupra diversității lingvistice, de către instituțiile europene;
- crearea unei funcții independente de raportor public pe lângă Ombudsmanul european;
- investirea în tehnologiile digitale și inteligența artificială cu privire la interpretariat și la traducere, și mai ales în ameliorarea serviciului de traducere automată E-translation;
- continuarea reflecției asupra "capacității de descoperire" a conținuturilor datorită digitalului;
- promovarea învățării timpurii a limbilor străine;
- susținerea eforturilor UE în promovarea învățării unei a doua limbi străine obligatorii în sistemele educative europene;
- investirea în programul Erasmus + și în alianțele universităților europene, precum și continuarea reflecției asupra recunoașterii diplomelor;
- susținerea formării lingvistice a funcționarilor europeni și a reprezentanților Statelor membre;
- favorizarea mobilității europene a funcționarilor naționali și a instituțiilor Uniunii europene; sensibilizarea autorităților și a sectorului privat cu privire la beneficiile diversității lingvistice ca factor favorizant al inserției profesionale.

Português – Minutos de Pau : resumo

Conferência : “Diversidade linguística e a língua francesa na União Europeia”, 15 de março de 2022

Organizada durante a Presidência francesa do Conselho da União Europeia pelo Ministério da Europa e das Relações Exteriores, com o apoio da cidade de Pau e sua universidade, a conferência “Diversidade linguística e a língua francesa na União Europeia” teve lugar em 15 de março de 2022 no Palais Beaumont. Tendo como presidente o Sr. Jean Baptiste Lemoine, ministro encarregado do Turismo, dos Franceses do estrangeiro e da Francofonia pelo Ministério da Europa e das Relações Exteriores, este evento, cuja questão central foi a construção da cidadania europeia, inscreve-se na continuidade dos trabalhos franceses em favor do multilinguismo e do plurilinguismo que existem desde março 2021. A partir do relatório independente sobre a “diversidade linguística e a língua francesa nas instituições europeias”, entregue às autoridades francesas em outubro de 2021, a França construiu um plano de ações destinado aos Estados membros. Este plano foi estabelecido a partir de quatro eixos: monitoramento do multilinguismo através de um dispositivo permanente; reforço da formação dos funcionários em línguas estrangeiras; apoio orçamentário para interpretação e tradução; e valorização de medidas em favor do aprendizado de idiomas.

A conferência foi aberta com uma primeira sessão com conteúdo político para reafirmar a natureza essencial de uma reflexão e esforço comuns a serviço da preservação da diversidade linguística na Europa, o que é a essência da cidadania europeia. Em seguida, foram realizadas quatro mesas redondas dedicadas, respectivamente, à “promoção da diversidade linguística na Europa através da tecnologia digital”, aos desafios de uma “educação plurilíngua na Europa que possa favorecer a cidadania europeia”, à “mobilidade na Europa e aos percursos de carreira no serviço público” e ao “setor econômico e [à] diversidade linguística como fator de empregabilidade”. A conferência foi animada e contou com a presença de cerca de 300 pessoas: autoridades políticas, personalidades europeias, acadêmicos e especialistas, representantes da comunidade francófona, estudantes e representantes do ecossistema político de Pau. Houve interpretação em cinco idiomas (francês, inglês, alemão, espanhol e italiano) e o evento esteve disponível ao vivo nos 24 idiomas oficiais da União Europeia em uma plataforma online a ele dedicada.

As seguintes propostas provavelmente serão mantidas, mas é claro que não podem ser implementadas sem a vontade e o apoio político de alto nível:

- sistematizar a coleta de dados e a elaboração de relatórios anuais pelas instituições europeias sobre a diversidade linguística;
- criar uma função independente de relator público vinculado à Ouvidoria Europeia;
- investir em tecnologias digitais e inteligência artificial relacionadas à interpretação e tradução, e melhorar mais particularmente a ferramenta de tradução E-translation;
- continuar a refletir sobre as possibilidades de descoberta de conteúdos através da tecnologia digital;
- promover o ensino precoce de línguas estrangeiras;
- apoiar os esforços da UE para promover o aprendizado de uma segunda língua estrangeira obrigatória nos sistemas de ensino europeus;
- investir no programa Erasmus+ e nas alianças universitárias europeias e continuar a reflexão sobre o reconhecimento dos diplomas;
- apoiar a formação linguística dos funcionários europeus e representantes dos Estados-Membros;
- favorecer a mobilidade europeia dos funcionários nacionais e das instituições da UE; conscientizar as autoridades e o setor privado sobre os benefícios da diversidade linguística na empregabilidade.

Synthèse des débats

Séance d'ouverture

Dans son discours d'ouverture, François Bayrou, maire de Pau, a rappelé que la question du plurilinguisme reflétait l'âme de l'Europe, une Europe faite de sa diversité ainsi que le révèle sa devise latine *In varietate concordia*. Cette devise rend compte de l'essence même de l'Europe : une entité où toutes les langues ont leur importance et constituent notre patrimoine. Ces notions trouvent un écho particulier dans une région paloise aux échanges transfrontaliers importants et où la **défense des langues régionales** revêt une importance singulière.

Dans son sillon, le ministre délégué qui présidait la journée a également rappelé que la **défense des langues de l'Union européenne, au sens du règlement n° 1/1958 édictant les 24 langues officielles, n'était pas incompatible avec la défense des langues régionales** que la France promeut au même titre, et ce, au nom de la diversité culturelle. Il a par ailleurs souligné la nécessité de mener des réflexions ancrées dans les territoires et en lien avec la société civile avant d'insister sur le rôle décisif de la **diversité européenne comme rempart face aux attaques à la démocratie**. Il a ainsi rappelé les quatre axes du plan d'action proposé aux Européens. Il a invité l'ensemble des participants à étudier des solutions pour promouvoir la diversité linguistique, dont il a rappelé le net recul en Europe comme dans le monde entier.

Les interventions de Leïla Slimani, représentante personnelle du président de la République pour la Francophonie, de Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de la Francophonie, et de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture de la République démocratique du Congo ont permis de rappeler que **l'enjeu de la diversité linguistique dépassait le seul cadre de l'Union européenne**. La secrétaire générale de la Francophonie a également remis en perspective le débat en rappelant que depuis le Brexit, l'anglais ne représentait plus que la langue maternelle d'un pour cent (1 %) de la population européenne et en soulignant que la maîtrise du français en Europe avait un intérêt tout particulier au regard de ses liens avec le continent africain.

Les représentants européens de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie, de la Roumanie et de la Slovaquie ont exprimé leur **soutien à la démarche française engagée sous PFUE**. L'Espagne et la Fédération-Wallonie-Bruxelles (FWB), à travers les interventions de Guillermo Escribano, directeur général de l'espagnol dans le monde, et de Pierre-

Yves Jéholet, ministre-président de la FWB, ont explicitement signifié leur **volonté d’inscrire la présidence du Conseil de l’Union européenne de leur pays, respectivement en 2023 et 2024, dans le sillage de la présidence française**. Le soutien au plan d’action a par ailleurs été évoqué dans les allocutions italienne et espagnole. Ces dernières ont rappelé le soutien de ces deux États membres à l’ouverture de la seconde langue requise pour les concours de la fonction publique européenne (EPSO) aux 24 langues officielles de l’UE. Enfin, cette séquence inaugurale a été l’occasion pour les différents intervenants d’exprimer leur **solidarité unanime au peuple ukrainien**.

Diversité linguistique et numérique

Modérée par Ivan Kabacoff, journaliste chez TV5MONDE, la première table ronde avait pour objectif de mettre en avant les enjeux et opportunités qu’offre le numérique pour la promotion de la diversité linguistique en Europe. Le modérateur a introduit la séance en rappelant que l’intelligence artificielle était souvent présentée comme la troisième révolution du langage humain après l’invention de l’alphabet et de l’écriture et celle de l’imprimerie. Face à la tendance au monolinguisme anglophone, il a souligné qu’elle pourrait constituer un solide soutien au plurilinguisme au sein des institutions européennes.

Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, a réaffirmé combien le **plurilinguisme était un élément fondamental de cohésion sociale et de citoyenneté qu’il convient d’analyser à l’aune des avancées techniques et de l’innovation**. C’était tout l’intérêt du Forum en ligne « Innovation, technologies et plurilinguisme » qui a été organisé en février 2022 par la PFUE. Cet engagement s’était déjà manifesté lors des « États Généraux du multilinguisme en Europe » tenus en Sorbonne le 26 septembre 2008, date de la Journée européenne des langues. La ministre a également insisté sur la **nécessité d’initiatives politiques fortes** telles que la proposition portée par la Présidence française au Conseil de conclusions sur le renforcement des échanges interculturels dans l’espace européen ou celles relatives à la mobilité des artistes et au multilinguisme à l’ère numérique.

La ministre a conclu son propos en indiquant que **le numérique pouvait être une solution aux enjeux de « découvrabilité »**, c’est-à-dire la disponibilité et l’accès aux savoirs en plusieurs langues. Les barrières linguistiques peuvent empêcher d’accéder à de nombreuses opportunités économiques et scientifiques. En écho, lors de la seconde table ronde, Sorin Mihai Cîmpeanu, président de l’Agence universitaire de la

Francophonie (AUF) et ministre de l'Éducation de la Roumanie, a fait part des efforts de l'AUF, à l'occasion de la **Semaine de la Francophonie scientifique** en septembre 2021, visant à favoriser l'accessibilité et la publication francophones.



Cette séquence a également permis de démontrer que des **outils numériques prometteurs existent et qu'il est urgent d'investir dans ce domaine technique, et ainsi démocratiser leur utilisation**. La première illustration a été offerte par Donatienne Spiteri, représentante de la plateforme *Malta National Language Technology Platform*. La plateforme a été créée pour **répondre à l'inégalité numérique qui existe entre les langues fortement représentées, comme l'anglais et le chinois, et les langues disposant de faibles ressources** comme le maltais ou le letton, qui courent un risque d'extinction numérique. Il s'agit d'une technologie inclusive qui s'adresse à toute la population et pas seulement aux administrations maltaises ; en ce sens, elle se distingue du service **E-translation** présenté par Philippe Gelin, chef du secteur multilinguisme à la Direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies de la Commission européenne. La plateforme de traduction automatique de la Commission propose plusieurs services de traduction (traduction, dictionnaire terminologique, etc.) dans les 24 langues des États membres mais aussi en islandais. **Selon lui, si les outils de traduction et l'intelligence artificielle constituent de véritables atouts, ils doivent encore être largement améliorés et démocratisés**. Preuve que les efforts peuvent être déployés rapidement, la langue ukrainienne a été ajoutée à la liste des langues disponibles eu égard au contexte actuel. Il a fait également part d'initiatives prometteuses : le ELRC (réseau de coordination des ressources linguistiques européennes), qui permet la collecte de

données multilingues, ou encore ELE (European Language Equality), qui vise à aider les langues moins connues à préparer un avenir numérique durable.

Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France au ministère de la Culture, a mis en lumière les **quatre pistes qui ont été formulées à l'issue du Forum « Innovation, technologies et plurilinguisme »** cité plus haut :

- (i) créer un groupe de travail de traduction en plusieurs langues dans le domaine des sciences et de l'innovation et pas seulement dans des domaines littéraires ;
- (ii) mieux coordonner les communications avec Bruxelles sur les questions de multilinguisme ;
- (iii) élaborer une stratégie européenne pour le multilinguisme incluant pleinement les technologies du langage, qui constituent un véritable enjeu de développement économique ;
- (iv) publier un rapport annuel sur le multilinguisme dans le cadre de la Journée européenne des langues, susceptible d'instaurer un dialogue entre le Parlement européen à Strasbourg et les citoyens.



Laure Clément-Wilz, professeure de droit public et co-auteurice du futur rapport sur le multilinguisme dans la communication de l'Union européenne [commandé par la commission de la culture du Parlement européen à la direction générale des politiques internes (DG IPOL)] a expliqué avoir procédé à l'analyse de 1,2 million de tweets et 1,5 million de pages internet européennes sous le prisme du multilinguisme. Ce travail a

permis de **mesurer le degré d'inégalité entre citoyens européens et d'identifier certaines violations du droit européen**. L'intérêt de ce rapport est double : fournir un outil opérationnel pour le Parlement et pour les autres institutions européennes afin de renforcer le multilinguisme ; exploiter différentes approches et les combiner de façon à avoir une vision globale. Mme Clément-Wilz a plaidé pour la **rédaction de rapports annuels** et la **création d'une fonction indépendante de rapporteur public compétent en matière de multilinguisme auprès du médiateur européen**.

Éducation plurilingue

La deuxième table ronde, modérée par Eva Nguyen Binh, présidente de l'Institut français, avait pour objectif de mettre en lumière l'éducation plurilingue en Europe et son impact sur la citoyenneté européenne et l'employabilité, en insistant sur les avantages, les atouts et les obstacles des politiques de promotion de la diversité linguistique. Mme Nguyen Binh a introduit les échanges en rappelant l'importance de nouvelles initiatives telles que le Baccalauréat français international, un parcours d'excellence destiné à favoriser l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues étrangères au-delà du français. L'année 2022 constitue une année importante pour la promotion de la citoyenneté européenne à travers le plurilinguisme, avec deux temps forts que sont le **35^e anniversaire du programme Erasmus +** (cf. troisième table ronde) et **l'année européenne de la jeunesse**. Cette question figure au rang des priorités françaises ; elle est portée par le président de la République Emmanuel Macron dans la feuille de route présentée à la Sorbonne en 2017 et a été réaffirmée à l'occasion de la PFUE à travers la conférence « Osons la mobilité », organisée en janvier 2022. Cette réunion s'est aussi inscrite en conformité avec le cadre commun défini par la Commission européenne en septembre 2020, à savoir celui de la **construction d'un espace européen de l'éducation d'ici à 2025**¹.

Aussi Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, est-il revenu sur les défis à relever pour atteindre l'objectif de 2025 : la création d'universités européennes, l'harmonisation des diplômes et le développement de l'apprentissage des langues aussi bien étrangères, régionales, qu'anciennes. Ce dernier point est étroitement corrélé à l'ouverture culturelle et au développement de compétences transversales et transférables à d'autres disciplines.

¹ *La réalisation d'un espace européen de l'éducation d'ici à 2025*, 30 septembre 2020, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au comité des régions relative à la réalisation d'un espace européen de l'éducation d'ici 2025.

Plusieurs intervenants ont fait écho à la première table ronde en revenant sur le rôle des nouvelles technologies au service de l'apprentissage des langues, notamment à travers **l'utilisation de dispositifs d'intelligence artificielle** tels que l'assistant vocal *CaptainKelly*, qui a été créé pour apporter un soutien phonologique en anglais, espagnol et allemand aux enseignants travaillant en écoles primaires. La nécessité de **débuter l'apprentissage des langues vivantes dès le plus jeune âge** et d'offrir un **continuum de formation linguistique de l'école primaire à l'université** a en effet été soulignée par plusieurs intervenants comme l'un des éléments essentiels pour favoriser le développement du plurilinguisme. De la même manière, **l'objectif de maîtriser deux langues vivantes étrangères européennes**, en lien direct avec la recommandation du Conseil du 25 mai 2019, a été au cœur des débats.

Après avoir mentionné l'importance d'une continuité dans les démarches entreprises en faveur du plurilinguisme entre les présidences du Conseil de l'UE, Pierre-Yves Jéholet, ministre-président de la FWB, est revenu sur la situation en Ukraine pour montrer que le sentiment d'appartenance européenne est étroitement liée au plurilinguisme et au respect des langues des autres pays. Il a mentionné le système d'accompagnement et de scolarisation des primo-arrivants, qui a une fonction décisive pour prendre en charge les enfants ukrainiens et faciliter l'accueil et l'intégration de ces publics allophones. Son intervention a permis de rappeler l'existence de trois langues officielles (néerlandais, français et allemand) en Belgique et d'une véritable volonté politique de tendre vers la maîtrise de plusieurs langues, avant d'admettre qu'il n'était pas forcément aisé de la mettre en œuvre. Pierre-Yves Jéholet a notamment présenté le **système d'immersion**, un dispositif qui existe depuis une quinzaine d'années et qui permet aux élèves de suivre les enseignements dans plusieurs langues officielles. Malgré un coût important et certaines difficultés pour recruter des locuteurs natifs, ce dispositif rencontre un certain succès et porte ses fruits. Son intervention a aussi porté sur la volonté de rendre l'apprentissage d'une deuxième voire d'une troisième langue obligatoire comme source d'enrichissement culturel. Enfin, interrogé par Eva Nguyen Binh sur les liens entre plurilinguisme et employabilité, Pierre-Yves Jéholet a conclu son intervention sur les limites rencontrées, sur le nombre restreint de personnes qui parlaient plusieurs langues et sur la nécessité de repenser la pédagogie et de libérer la parole des apprenants souvent inquiets des erreurs qu'ils pourraient commettre.



Sorin Mihai Cimpeanu, ministre roumain de l'Éducation et président de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a fait part de la mise en place **de l'enseignement d'une deuxième langue obligatoire** dans le cadre de la réforme actuelle du système éducatif roumain. La Roumanie accorde déjà une place de choix aux langues puisque l'enseignement d'une première langue étrangère s'opère dès les classes de maternelle et qu'une deuxième langue est ensuite introduite à l'âge de 10 ans. Le pays est engagé dans le développement de cinq langues européennes puisque sur les 3 millions d'élèves que compte le pays, 2 millions apprennent l'anglais, 1,2 million le français, et les autres l'allemand, l'espagnol ou encore l'italien. En outre, le pays compte des lycées bilingues et dix universités, membres d'un consortium d'universités européennes. Enfin, **le projet de « réseau de formation aux concours européens », porté par l'AUF et soutenu par la France**, qui prévoit une série de mesures concrètes afin de favoriser le plurilinguisme, a aussi été valorisé par cet intervenant.

La Sarre, comme l'a expliqué Jan Benedyczuk, secrétaire d'État à l'Éducation et à la Culture de la Sarre, travaille à la réalisation de l'objectif ambitieux de **devenir un territoire bilingue d'ici 2043**. L'accent a été mis sur la nécessité d'assurer une continuité de l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge à travers un réseau d'écoles maternelles où, dès l'âge de trois ans, les enfants apprennent le français – qui est la langue des pays voisins que sont la France et le Luxembourg. Pour Jan Benedyczuk, il conviendrait même de **renoncer à la notion de langue étrangère** et d'intégrer les langues des pays voisins comme des langues propres et communes aux États. Parmi les efforts fournis afin de favoriser l'immersion des jeunes et leur

apprentissage des langues, la Sarre a développé un réseau d'écoles multilingues internationales et encourage la mobilité à travers le programme Erasmus. Elle est également favorable au rapprochement de professionnels entre la France et l'Allemagne afin de mieux comprendre les structures administratives et d'affronter les difficultés susceptibles de se poser. A terme, l'objectif serait de disposer d'un tronc commun de professeurs bilingues capables d'enseigner dans les deux pays et de lever les obstacles légaux actuels. Enfin, le secrétaire d'État a signalé la nécessité de faire de ce bassin linguistique et culturel commun une région économique forte puisque 250 000 personnes traversent la frontière chaque jour pour aller travailler.

Laurent Bordes, président de l'UPPA, a évoqué **l'Alliance européenne UNITA** dans laquelle sont engagées six universités originaires de cinq pays (Portugal, Espagne, France, Italie et Roumanie). Le plurilinguisme et l'interculturalité sont au cœur des préoccupations de cette alliance qui développe l'intercompréhension, une technique qui permet à deux personnes (aussi bien des étudiants que des personnels de l'université) de communiquer en parlant leur langue maternelle. Cette technique requiert une cohérence linguistique ; dans le cas d'UNITA, il s'agit des langues romanes. L'alliance prévoit également une augmentation de la mobilité en cohérence avec les ambitions affichées par le programme Erasmus (*cf. table ronde 3*). La coopération passe par différents dispositifs tels que les mobilités physiques et virtuelles, le tandem linguistique, les innovations linguistiques, les projets recherche en commun, les cotutelles de thèse, les programmes autour de l'entrepreneuriat, etc. Elle signifie aussi la création d'un réseau de partenaires hors Europe et des mesures concrètes au service du plurilinguisme comme CONNECT-UNITA, un outil destiné à briser les frontières entre les pays qu'elles soient temporelles, linguistiques ou géographiques, et qui donne accès à des espaces de travail collaboratifs et à des outils numériques. En effet, les apprentissages peuvent désormais être réalisés en synchrone ou en asynchrone. CONNECT-UNITA en permettant à des étudiants et à des apprenants de travailler à des moments différents va constituer une aide précieuse. Laurent Bordes a en conclusion insisté sur le besoin de construire des universités européennes, d'aller au-delà des alliances en **reconnaisant des diplômes européens** pour créer une génération de citoyens européens.

Matthieu Peyraud, directeur de la Culture, de l'Enseignement, de la Recherche et du Réseau du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a souligné l'importance du plurilinguisme pour l'unité européenne. Il en a exposé les défis ambitieux : la maîtrise de deux langues européennes d'ici 2024, une expérience d'au moins six mois à l'étranger, l'élaboration de 33 mesures pour encourager l'apprentissage de deux langues étrangères et pour promouvoir le plurilinguisme. Ces défis et ces actions ciblent le grand public, les enseignants, et partout en Europe, les élèves, les familles

ainsi que les autorités chargées des politiques éducatives au niveau européen, national, régional. Pour ce faire, un important travail est indispensable en concertation avec les ambassades françaises, les lycées français à l'étranger et l'Institut français. La politique de promotion du plurilinguisme et de la langue française portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français est mise en œuvre notamment par la **promotion de l'enseignement bilingue francophone** à l'étranger : le label LabelFrancEducation a été créé pour distinguer et accompagner les établissements scolaires qui se mobilisent pour offrir cet enseignement à leurs élèves. Les échanges ont permis d'étayer l'idée selon laquelle la mise en œuvre de ces mesures nécessite l'implication du grand public, enseignants, acteurs de la formation universitaire, en plus des **volontés politiques**.

La table-ronde s'est clôturée par le **lancement de la campagne de communication de l'Institut français (Paris) : « Parlons-nous »**. Cette campagne en faveur du plurilinguisme est diffusée sur les réseaux et s'adresse au grand public, en particulier aux jeunes.

Mobilité et carrières au sein des fonctions publiques

La table ronde consacrée à la mobilité en Europe et aux parcours de carrières dans les fonctions publiques a été modérée par Alex Taylor, journaliste et membre du « groupe Lequesne ». Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a rappelé que le sujet des échanges entre administrations était au cœur de la conférence des ministres européens de la transformation et de la fonction publiques du 17 mars 2022, organisée à l'Institut national de Service public (INSP) à Strasbourg (voir la Déclaration de Strasbourg sur les valeurs et défis communs aux administrations publiques européennes). Priorité de la PFUE, la mobilité des fonctionnaires favorise les échanges de bonnes pratiques, permet une diversification des compétences et des parcours de carrières et constitue une manière d'intégrer les enjeux communs dans les politiques publiques nationales (comme les transitions écologique et numérique, les questions migratoires ou encore agricoles). La maîtrise des langues est donc une composante essentielle pour assurer cette mobilité et passe notamment par un soutien à l'apprentissage des langues, qui peut lui-même faire l'objet de coopération entre écoles et universités de différents États membres.

Le programme « Millefeuille », programme de formation au français (cours individuels) financé par la France à destination des représentants d'États membres et de personnalités de haut niveau des institutions européennes, a été présenté à travers une série de témoignages de l'opérateur, l'Alliance Française-Bruxelles Europe, et de personnalités ayant bénéficié du programme. Parmi eux se trouvaient le vice-président exécutif de la Commission, Valdis Dombrovskis, et Edita Hrdá, représentante permanente de la République tchèque auprès de l'UE, qui ont été unanimes sur les apports et bienfaits de ce programme. En 2021, près de 600 diplomates et représentants des institutions, dont 90 diplomates tchèques (la République tchèque succédant à la France au sein du trio de présidences du Conseil de l'UE), ont pu bénéficier de cette formation.



Christian Levasseur, directeur Recrutement et mobilité la Commission européenne, a rappelé que **l'accès à la carrière européenne est soumis à deux conditions linguistiques : connaître une langue de l'Union européenne et avoir une maîtrise satisfaisante d'une seconde langue.** Ces conditions sont vérifiées dans le cadre des concours où les candidats ont la possibilité de composer dans les 24 langues de l'UE depuis 2021. De la même manière, la première promotion professionnelle est conditionnée à la démonstration de la connaissance d'une troisième langue. Il en va de même pour les personnes en contrat à durée déterminée qui souhaiteraient voir leur contrat pérennisé. Christian Levasseur a souligné que la fonction publique européenne attire des candidats avec un profil trilingue et a précisé que certains candidats connaissent parfois jusqu'à quatre ou cinq langues. La formation

linguistique est au cœur des préoccupations de la Commission européenne qui offre un panel de plus de 1 000 cours de langues chaque année à ses fonctionnaires. Les cours de français représentent environ 30 % du catalogue de cours. L'autre levier mentionné par M. Levasseur est la mobilité, qui constitue depuis toujours un objectif central de la Commission européenne. Celle-ci l'encourage à différents niveaux : l'accent est mis sur **l'importance des experts nationaux détachés**, mais d'autres possibilités s'offrent aux fonctionnaires, qui peuvent effectuer des mobilités entre directions, institutions, voire en délégations. En revanche, à l'heure actuelle, une vingtaine de fonctionnaires européens seulement travaillent dans les États membres et ce sont précisément ces mobilités que la Commission, soutenue par la PFUE, souhaite plus particulièrement encourager.

Après un rappel sur le rôle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et sur l'importance qu'y joue la mobilité, Jacques Krabal, secrétaire général de l'APF, a mis en évidence la nécessité d'encourager les programmes de mobilité qui permettent d'appréhender le fonctionnement des parlements comme les CISPA (cycles internationaux spécialisés de l'INSP). Il a également salué le soutien apporté par la France au nouveau **programme des « Jeunes ambassadeurs francophones »** porté par l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions apparentées avec le soutien de l'APF. Ce programme visant à créer un réseau engagé à faire connaître les valeurs de la Francophonie facilitera la mobilité des plus jeunes et leur découverte des partenariats européens.

Landry Riba Mandico, secrétaire d'État andorran aux Affaires européennes, a, quant à lui, évoqué l'utilisation de la langue française dont le rôle a été décisif dans les négociations menées par l'Andorre avec l'Union européenne depuis près de 33 ans. Il partageait et regrettait le constat qu'un nombre croissant de fonctionnaires européennes étaient anglophones. Il a mis en valeur l'enseignement précoce de plusieurs langues favorisant la formation de citoyen plurilingue. Concernant la mobilité des fonctionnaires, il a rappelé que l'Andorre ne fait pas partie de l'Union européenne mais bénéficie néanmoins d'un accord trilatéral qui permet des mobilités entre les fonctions publiques espagnole, andorrane et française. Sandro Gozi, député européen et ancien secrétaire d'État italien chargé des Affaires européennes, a délivré pour sa part un double message à tonalité plus politique : **d'une part**, la langue n'est pas seulement véhiculaire : elle parle d'histoire, de culture, d'identité. Pour poser les bases du multilinguisme, l'accent doit être mis sur le **développement de l'apprentissage des langues au lycée** (sortir du lycée avec trois langues). D'autre part, il a insisté sur l'urgence de résister, soulignant qu'il s'agissait d'une phase historique pour le faire et insistant sur le fait que l'innovation était du côté des partisans du multilinguisme.

Nuria Diaz Abad, membre de la commission permanente du Conseil général du pouvoir judiciaire espagnol a évoqué le cas de son pays en signalant que **la maîtrise des langues est un atout indéniable pour les juges**, même si les concours d'accès à la fonction de juge n'incluent pas d'épreuve linguistique. En effet, le texte de référence pour les juristes et pour les juges pour interpréter le droit espagnol est la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, un texte écrit en langue française. Qui plus est, que ce soit à la **Cour européenne des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe ou à la Cour de justice de l'Union européenne, le français est une langue essentielle**. Par ailleurs, dans le cas spécifique de l'Espagne, la maîtrise du français s'avère très utile car il est parlé dans les **pays voisins** que sont la France et le Maroc. Les juges se voient offrir de nombreuses opportunités pour acquérir un niveau en langue française.



Cette troisième table ronde a été conclue par une intervention d'Imma Tor Faus, conseillère langue au cabinet de la secrétaire générale de la Francophonie, qui a rappelé la volonté de cette dernière de « faire reculer le recul de la langue française » ainsi que la nécessité de proposer des débats multilingues pour garantir une prise de parole équitable de l'ensemble des participants. Elle est ensuite revenue sur **le programme « capitale Bruxelles », fortement soutenu techniquement et financièrement par la France dans le cadre de la PFUE**. Complémentaire du programme « Millefeuille », ce programme proposé par l'OIF offre des cours

collectifs de français aux agents des institutions, journalistes et diplomates. Les **séminaires en langues** visent aussi à la constitution d'un corps de diplomates formés à la langue française et au renforcement des relations bilatérales et transnationales.

Diversité linguistique et employabilité

Introduite par une série de témoignages de jeunes participant au programme français de volontaires internationaux au sein d'entreprises françaises en Europe (VIE), la dernière table ronde était présidée par le ministre délégué et modérée par Annelot Huigjen, journaliste correspondante du *Figaro* et *La tribune de Bordeaux*. Cet échange a permis de démontrer combien la mobilité et la diversité linguistique sont des facteurs essentiels **d'implantation à l'étranger, d'inclusion économique et d'employabilité, tant des entreprises que des citoyens.**

Le ministre délégué est revenu sur le **lancement officiel de l'Alliance des patronats francophones par le MEDEF** à Tunis le 29 mars 2022. Cette alliance constitue une « francophonie économique », complémentaire des coopérations diplomatiques qui existent depuis une cinquantaine d'années, et se matérialise par des actions très concrètes de partage de savoir-faire et de missions commerciales.

Thierry Renard, directeur de l'établissement de TotalEnergies, a rappelé l'attachement de l'entreprise à la Francophonie dans un secteur où domine nettement la langue anglaise. Cet engagement se manifeste par l'accueil d'une centaine de VIE chaque année et par l'aide apportée à certaines PME pour s'inscrire dans une démarche semblable. Implantée dans 112 pays, l'entreprise développe une **véritable politique linguistique pour faciliter l'intégration et l'évolution de carrière des salariés** ; 100 000 heures de cours de langues ont ainsi été déployées l'année dernière. Ces heures de formation concernent aussi bien les salariés que leurs familles et ont vocation à favoriser leur intégration dans l'environnement local, un dispositif dans lequel est engagée l'UPPA.

Marie-Béatrice Levoux, présidente de la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM) et autrice de l'avis du Conseil économique social et environnemental sur « le rôle de la France dans la Francophonie dynamique » (2018), a souligné que toute la chaîne des citoyens était concernée par les enjeux linguistiques et a appuyé combien, au regard des enjeux migratoires et démographiques actuels, il est essentiel de **prendre en considération les besoins linguistiques dans la gestion des flux économiques entre États**. Pour illustrer son propos, elle a mentionné certaines initiatives telles que le « Lab Migration » pour l'emploi à domicile, qui pose la

question des rapports entre multilinguisme et migration en France et d'un « parcours d'inclusion économique réussi ». Dans un pays où près de 800 000 postes devront être créés d'ici à 2030 pour faire face au vieillissement de la population, la formation en langue française constitue un véritable enjeu.



Jean-Louis Valls, représentant de la Communauté de travail des Pyrénées (CTP), a démontré à travers trois initiatives locales le **bénéfice de la diversité linguistique dans la coopération transfrontalière** franco-espagnole : les écoles communes primaires trilingues, la gare transfrontalière de Canfranc et l'hôpital transfrontalier de Cerdagne. Envisageant la réouverture de la gare de Canfranc en 2030, le maire de la ville a impulsé la réintroduction du français à l'école primaire en vue de l'accueil de nouveaux voyageurs à terme. Le cas de l'hôpital transfrontalier est aussi parlant : grâce au plurilinguisme des travailleurs, l'hôpital est venu remplacer les deux hôpitaux situés de chaque côté de la frontière franco-espagnole et offre aujourd'hui un service public transfrontalier.

Finalement, la députée européenne Laurence Farreng s'est félicitée **du doublement du budget du programme Erasmus +** passant de 14 à 28 milliards d'euros et l'objectif affiché de 10 millions de mobilités d'ici à 2027. Cette augmentation budgétaire est en accord avec les objectifs très ambitieux de la nouvelle programmation du programme dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027, dont la **démocratisation du programme**, c'est-à-dire l'inclusion de tous. A ce titre, l'un des défis est la mobilité des services civiques et des apprentis, aussi bien dans l'enseignement supérieur que dans les formations professionnelles et techniques. Elle attache un intérêt tout

particulier à ce second groupe afin que ces apprentis acquièrent de nouvelles compétences à travers cette expérience de mobilité. Toutefois, elle reconnaît qu'il y a encore des barrières à lever, telles que **l'harmonisation des diplômes** entre écoles et universités. Pour ce faire, il convient d'accompagner les entreprises et les centres de formation des apprentis afin de leur montrer les bienfaits de ce type d'expériences pour leurs apprentis. Enfin, Laurence Farreng est revenue sur des nouvelles initiatives allant dans le sens des efforts de la Commission européenne : les **41 alliances d'universités européennes** qui permettent la mobilité des enseignants et des étudiants, dont l'alliance UNITA à laquelle appartient l'UPPA, et les centres d'excellence pour l'apprentissage. Elle a notamment cité une alliance fédérée autour des métiers du bois portée par le Syndicat des Métiers du bois, qui répond à une volonté d'innovation et qui s'est révélée pertinente à l'échelle européenne.

Éléments conclusifs

La journée s'est achevée par une restitution des débats par le professeur Christian Lequesne et par une déclaration à la presse du ministre délégué Jean-Baptiste Lemoine, qui est revenu sur **les quatre axes du plan d'action proposé aux Européens**. **Cette intervention conclusive a permis de mettre en lumière l'engouement collectif** des États membres présents et de la société civile et de conclure : *« Ici, nous nous sommes fait le Serment de Pau, selon lequel nous allons continuer à promouvoir l'usage des langues d'Europe au sein de nos institutions, parce que, tout simplement, les citoyens ont besoin qu'on leur parle dans leur langue pour bien comprendre l'Europe et eux-mêmes pour être compris de l'Europe ; c'est une condition sine qua non de la démocratie européenne »*.

